

*À Nandy,*

## **le parc du Pavillon Royal**

S'il est un modèle de jardin que les Français ont particulièrement aimé à la Renaissance en Italie, c'est celui des jardins en terrasse, établis sur des pentes relativement fortes et faisant face au paysage. Mais l'Île-de-France n'est pas la Toscane et les sites naturels permettant ces mises en scène sont rares. Ils se limitent aux coteaux les plus pentus et les vallées de la Seine ou de la Marne sont les seules à permettre des vues de grandes ampleurs. Sur la commune de Nandy, le coteau dominant la boucle de la Seine, exposé plein sud, est un de ces lieux exceptionnels paraissant tout désigné pour y construire. Cette envie d'y bâtir viendra au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre 1742 et 1769, Étienne-Michel Bouret, trésorier général de la maison du roi, y fait édifier le Pavillon Royal où il reçoit Louis XV lors de ses chasses dans les massifs forestiers proches. Le parc aurait pu se limiter à la zone plane en rebord de plateau, facile d'accès et d'un aménagement aisé. Mais dans les années 1750, l'héritage de la Renaissance italienne se fait encore sentir ; on veut réunir en une seule composition le plateau, le coteau, les bords du fleuve avec ses deux rives, et prolonger





Amoncellement de rochers en soubassement du pavillon dominant la Seine.



le parc vers l'extérieur de la propriété par de vastes perspectives plantées. Ainsi naît un ambitieux jardin, à l'échelle de sa géographie exceptionnelle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le site attire toujours. Dans les années 1850, de nouveaux propriétaires entreprennent une mise au goût du jour. Le paysagiste consulté, Louis-Sulpice Varé travaille alors au réaménagement du bois de Boulogne. Il propose un projet conservant la disposition générale des masses boisées et l'ouverture sur la Seine. Il se contente d'introduire quelques éléments de l'art paysager du moment : tracés et allées curvilignes, essences exotiques. Son intervention est encore bien perceptible, notamment par les très beaux



Un panorama exceptionnel, à gauche la vue en direction de Seine-Port, à droite la Seine vers l'aval en direction de Paris.

bouquets d'arbres disposés dans les clairières centrales. On y admire l'effet puissant de la simplicité : une seule essence est utilisée pour chacun de ces bosquets. On apprécie son sens des raccords, de la continuité avec les proportions initiales du parc. On ressent toujours très bien la disposition classique des grandes clairières, le rapport avec la Seine, l'effet extraordinaire de mise en scène lorsqu'on arrive par l'allée Royale : depuis des kilomètres, on chemine en forêt pour déboucher soudainement dans une clairière lumineuse dominant un fleuve dont on ignorait la présence. Est-ce que le mot est trop fort ? Mais pourtant, c'est inoubliable. B. D.